

Valencienne : comment 3 Roumains ont-ils pu escroquer nos caisses sociales de 1,7 million en 1 an ?

écrit par Christine Tasin | 22 octobre 2018



Cela se passe à Valencienne. En un an, ils ont monté 1200 faux dossiers et personne, ni à la Caf ni à la caisse qui régit le système social des indépendants n'a rien vu, jusqu'à ce que, enivrés par la facilité, ils essaient de passer à la vitesse supérieure en utilisant cette fois de fausses cartes d'identité roumaines. Et je crois deviner que ces 3 personnes étaient roumaines ou d'origine roumaine puisqu'ils ont mis l'argent volé à l'abri en Roumanie..

Le système, inventé par un trio originaire de Roumanie, était d'une redoutable simplicité. Ils montaient des dossiers concernant des jeunes femmes qui se déclaraient auto-entrepreneur dans le secteur de la récupération de la ferraille. **Puis elles se déclaraient enceintes** et touchaient des indemnités de la caisse d'allocation familiales. *« Les dossiers étaient présentés dans les bureaux par des mules, c'est à dire des jeunes femmes payées quelques euros, précise une source proche de l'affaire. Au début, les aigrefins ont utilisé de vraies identités. Puis ils ont créé de faux dossiers de toutes pièces avec de fausses cartes d'identité roumaines et de faux certificats de naissance roumains montant des dossiers sur la base d'identité totalement fictive ».*

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/valenciennes-les-escrocs-ont-detourne-1-7-meur-de-prestations-sociale-19-10-2018-7923603.php>

Elles se déclaraient enceintes... Ne me dites pas qu'à la CAF il suffit d'une déclaration sur l'honneur pour recevoir les prestations correspondant à une grossesse. Evidemment que non, il faut une déclaration d'un médecin ou d'une sage-femme.

Alors, c'est la première interrogation : un médecin complice ? De fausses déclarations, au moyen d'imprimés bidouillés ?

Et ces femmes elles étaient vraiment enceintes ? En France on reçoit les allocations prénatales, qu'on soit français ou pas, qu'on travaille ou pas, non ? Quel est l'intérêt du statut d'auto-entrepreneur ? Des primes spéciales ? J'avoue ne pas comprendre le fonctionnement...

Faut-il comprendre que ces femmes se faisaient prescrire un arrêt de travail et recevaient une compensation ?

C'est une histoire de fous et je n'arrive pas à comprendre.

Si l'un de nos lecteurs au fait de ces pratiques et statuts pouvait nous éclairer et nous dire par quel moyen et à quel titre les aigrefins ont pu recevoir 1,7 million pour 1200 dossiers (c'est à peu près 1500 euros par dossier), ce serait bien. On attend en général des journalistes qu'ils éclairent notre lanterne. Aucun des journaux en ligne que j'ai pu consulter ne le fait. Soit parce qu'ils ne savent pas et ne se posent pas de question, soit parce qu'il y a dans notre système une faille insigne... qu'il vaudrait mieux ne pas révéler... ????

Quant aux auto-entrepreneurs dans le secteur de la ferraille... Ah les bienfaits du statut pour les truands et autres falsificateurs... De [Mélenchon](#) aux aigrefins de Valenciennes, on les suit à la trace, et c'est le contribuable qui paye. Et le statut d'auto-entrepreneur pour tous, français ou pas, avec de vrais ou de faux papiers...

Quelle efficacité ! Mais il vaut mieux utiliser nos policiers à surveiller et accuser une prétendue ultra-droite qui n'existe pas.

Pendant ce temps nos vrais petits patrons, artisans pour la plupart, travaillent 70 heures par semaine, croulent sous les charges...

En attendant les voleurs étaient en train d'écumer les régions, les unes après les autres et, pas folles, les guêpes, envoyaient l'argent en Roumanie :

Les enquêteurs de la police judiciaire de Lille et la police aux frontières de Valenciennes ont identifié les organisateurs de l'escroquerie avant de les retrouver à Strasbourg (Bas-Rhin) et Forbach où ils avaient déjà perçu près de 77 000 € des services sociaux en utilisant la même méthode. Ils sont aussi soupçonnés d'avoir appliqué le même genre de méthode en Allemagne. Tout leur butin a été rapatrié en Roumanie par différents systèmes de transfert d'argent.

Roumanie... un pays d'UE, n'est-ce-pas ? On en sort comme on veut pour entrer comme on veut en France, "citoyen d'Europe", qu'ils disent. Et la circulation des capitaux, dans un seul sens ? La France aura-t-elle les moyens de se faire rendre l'argent ou bien n'essaiera-t-elle pas, permettant aux escrocs de retourner au pays vivre les doigts de pied en éventail après les quelques mois de prison avec sursis dont 2 d'entre eux vont écoper ? On peut supposer que le 3ème sera conservé un petit peu plus longtemps puisque le misérable est déjà poursuivi pour agression sexuelle sur enfant...

Deux des trois suspects ont été interpellés lundi à leur domicile. Le troisième a été extrait de la cellule de sa prison où il avait été incarcéré pour une affaire d'agression sexuelle sur un enfant. Le trio a été placé en garde à vue dans les locaux de la PJ. Durant leurs auditions, ils ont été coopératifs.

Vive l'Europe, qu'on vous dit, avec l'UE encore plus de sécurité, de paix, d'abondance, de justice... qu'ils disaient.